

Dons à l'église de Lucy-sur-Cure par l'Abbesse de l'Abbaye Royale de Crisenon - 1667

Posted on 6 novembre 2023



Église de Lucy-sur-Cure

Dans le registre paroissial de Lucy-sur-Cure [1], se trouve l'acte suivant écrit à l'envers, pour le dissocier des autres :

le tabernacle le calice avec la patene
trois chasubles une blanche noire et
violete avec les bourses de pareilles
couleur et les pales et voiles ont estez
donnez a l'eglise de lucy par haute
et puissante dame Madame claud
larcher abbessse de l'abbaye royale
de crisenon, ce 10.me Juin 1667
sa depositaire S.r anne de la porte
dicte la mere de l'assomption, la
quelle y a aussi contribué.

La fabrique de la calice au la paroisse
trois charablots blancs noirs et
violets aux bords de parailly
culteur et les palis à voiles sont
donnés à l'église de Lucy par
la puissante dame Madame Claude
l'aveugle abbesse de l'abbaye royale
de Crisenon le 10 me juin 1667
le depositaire l'anno de la porte
dicts la messe de l'atton par on la
qu'elle y a aussi contribué

L'acte n'est pas signé. Il a été rédigé par Eusèbe MAUNOIR, qui a été curé de Lucy-sur-Cure de 1657 à 1669 et de Prégibert de 1676 à 1703.

En 1677, François CALMEAU (né vers 1629-1699), marié à Antoinette POUPIN (née vers 1633-1699) demeurant à Lucy-sur-Cure est qualifié de « Receveur de Madame de Crisenon ». Rien n'indique depuis quand il occupe cette fonction qu'il exercera jusqu'à son décès en 1699.

L'abbesse de Crisenon est Dame [8] de la paroisse de Lucy-sur-Cure et y a toute justice haute, moyenne et basse, à la réserve d'une petite portion appartenant au sieur de Chastenay d'Arcy-sur-Cure appelée la Justice de Lye (du nom du petit bief situé sur la commune de Lucy-sur-Cure).

François CALMEAU est inhumé dans l'église de Lucy-sur-Cure le 18 avril 1699

toujours qualifié de « Receveur de Madame de Crisenon ».

Dans certains actes il était dit receveur de Lucy-sur-Cure, sous entendu pour l'Abbaye de Crisenon Seigneur de la paroisse.

Claude LARCHER [2] est Abbessse de Crisenon dès 1656 :

En 1656, préparant sa succession, Angélique de Chastellux obtient du roi la nomination comme co-adjutrice de Claude Larcher, sa religieuse la plus exemplaire, et meurt cette année-là. Claude Larcher prend sa succession à la tête de l'abbaye, et maintient celle-ci en bon état temporel et spirituel. Mais quand elle meurt avant la fin du XVIIe siècle, les mœurs à l'abbaye se relâchent notablement

Wikipédia

Claude LARCHER meurt avant le 25 février 1698, date à laquelle celle qui lui succède, Marie Placide APOIL de ROMAINVAL est marraine à Lucy-sur-Cure de Marie Catherine CALMEAU, fille de son receveur Jean CALMEAU, qui avait été aussi celui de Claude LARCHER et qui ne savait pas signer. Dans cet acte de baptême elle est qualifiée de « *tres Illustre tres digne tres haute et puissante Dame marie Catherine placide de Rominvale abesse de Labbaye Royale de nostre dame de crisenon* » et s'est fait représenter par une fille du village.



Intérieur de l'église de Lucy-sur-Cure

Le 13 septembre 1712, est baptisée à Lucy-sur-Cure « *Placide fille d'honorable homme Simon Saunier Receveur de Lucy, et d'honneste femme marie anne Chevanne La marene honneste fille Damoiselle Barbe Daulmay d'auxerre La quelle a nommé Le dit enfant au Lieu et place de tres Digne et tres Illustre abbesse marie placide apoil de rominval abbesse de Labbaye Royale de notre Dame de Crisenon* »

La nouvelle abbessse, Apoil de Romainval, fait venir une amie portant le voile des bénédictines de Mantes (diocèse de Chartres), une madame d'Hairval ou d'Hornal. Les deux commères mènent ensemble une vie « scandaleuse », dissipant les biens

de l'abbaye et la grevant de dettes, répandant des faveurs indues sur leurs religieuses préférées et traitant très mal les autres religieuses. Des religieuses s'en plaignent à l'évêque à plusieurs reprises ; en 1699 un mémoire à ce sujet est adressé à André Colbert, 102e évêque d'Auxerre 1676-1704. Le curé de Cravant, chargé d'enquêter sur place, n'est même pas reçu par l'abbesse ; mais une religieuse réussit à lui parler en aparté, lui faisant part des maux et griefs des religieuses. Toutefois les efforts de l'évêque d'Auxerre pour expulser la fauteuse de troubles de son diocèse, sont aussi impuissants que ceux de l'évêque de Chartres pour la réintégrer dans son diocèse

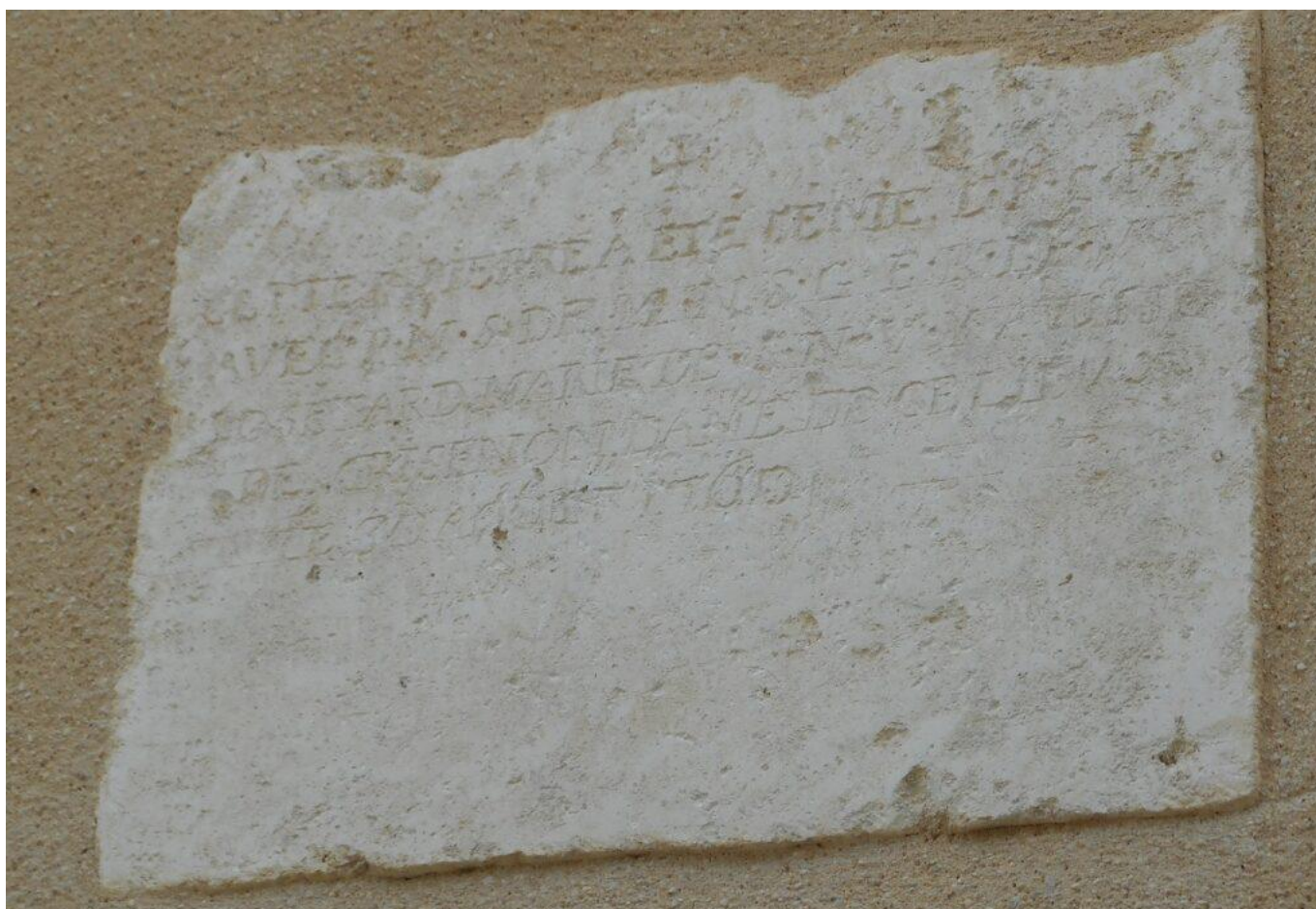
Wikipedia

Le 9 juillet 1724 est bénie la grosse cloche de l'église de Lucy-sur-Cure. Contrairement à ce que l'on verra par la suite, la marraine n'est pas l'abbesse de Crisenon [3] :

L'an mil sept cens vint quatre, le dimanche neuvième
juillet, Fête de la dédicace de notre Eglise, a été benie
solennèlement dans la nef de ladite Eglise la grosse cloche,
pesant environ neuf cens, par moi Jean Lamotte prêtre Curé
de Bessi sur Cure comis à la susdite Bénédiction par Mre
Archambaut Vicaire general de ce diocèze d'Auxerre, et sur
la prière de Mre Claude Maujot prêtre Curé de cette paroisse
de Lici [sic] sur Cure. A laquele Bénédiction ont assisté, en qualité
de diacre Mre Eme Berdin, es corre [?] soudiacre, le sieur Jâque
Gilot demeurant tous les deux audit Bessi. Le Parein a été
Mr Charle Le Clerc âgé de dix ans, fils de Mre Charle Leclerc

marchand de bois demeurant à Vermenton, et de dlle jenne
Bardet fille de Mre Eme Bardet aussi marchand de bois et
demeurant audit Vermenton, et de dlle Blanche de La Cour, ses
père et Mère. Tous les quels ont signé avec moi

le 1er août 1760, l'Abbesse de Crisenon pose (fictivement car elle se fait
représenter) la 1ère pierre du chœur de l'église de Lucy-sur-Cure [4].



L'An mil sept cent soixante, le premier Août

[ratures] nous soussigné

Desservant cette paroisse, en vertu de la comission

à nous adressée par monsieur

l'Abé De Lysle grand vicaire

de Monseigneur l'Evêque d'Auxerre en datte

de ce jour, signé De Lyle # [rajout en marge] nous avons fait la

bénédictio solennéle de la première pierre [5] du chœur

de cette église qui a été posée par madame

De Senevoy, abbesse de Crisenon, et en cette qualité

Dame de ce lieu, representée par Mre Edme

Mailliaut, gradué, Juge de ce lieu en presence

des habitans de cette paroisse, les quels ont signé,

exceptés ceux desdits habitans qui ont déclaré ne

sçavoir signer.

« a la prière et du consentement de mre françois Poirier Curé de cette paroisse »

[6]

Deux mois plus tard est bénie Marie, première cloche de l'église et la marraine en est l'Abbesse de Crisenon. [7].

L'an mil sept cent soixante le vint neuvième d octobre

nous Edme Berdin Prêtre Curé de Bessy en vertu

du pouvoir doné par messieurs les Grands Vicaires
de Monseigneur l'Evêque d'Auxerre en datte du
vingt trois août de la presente année signées
de L'Île et d' Aimard et du consentement de Monsieur
françois Poirier Curé de cette paroisse avons fait la bene-
diction solemnelle de la preniere cloche # [rajout en marge] dont le
parain a été Dom jean baptiste Basset Prieur de
l'abbaië de Rigni et la maraine Dame Marie
de Senevoy Abbesse de Crisenon et en cette qualité
Dame [8] de ce lieu lesquels ont été représentés par
Nicolas Roy et Marie Gregoire, à ce comis pour les
susdits parain et maraine à laquelle ont assistés
Mr Simon henry Prêtre Curé d'Arcy sur Cure
de Mr françois Bessin Directeur de l'abbaië de
Crisenon, de Mr Edme Maillault juge dudit
Lucy, de claude moreau procureur fiscal, d'Amator
Poinsot Moreau procureurs fabriciens, de françois
Gregoire notaire et greffier et autres habitans
dudit lieu qui ont declarés ne savoir signer de ce
enquis à la réserve des soussignés.

« sous le nom et protection de la Bienheureuse Vierge Marie »

Suivent les signatures dont en tête celles du prieur de Reigny et de l'Abbesse de Crisenon, ce qui signifie que le registre leur a été amené.

Le mode de nomination des curés dans les paroisses est très complexe. On peut en avoir un aperçu sur ce lien [9], selon lequel : « On considère que les évêques disposent au mieux du tiers, voire du quart des cures de leur diocèse ».

Les registres paroissiaux de Lucy-sur-Cure de 1761 nous renseignent à ce sujet :

François POIRIER est décédé le 06 décembre 1760. En janvier 1761 un nouveau curé, Antoine LOUVRIER qui desservait Lichères paroisse de Nitry, prend sa succession, il indique en préambule de son premier acte, sa nomination par l'abbesse de Crisenon [10] :

Le deux janvier mil sept cent soixante et un
je soussigné pretre devant desservant de licheres
maitre des arts de L université de paris, nommé a cette
Cure part Madame de Sennevoy abbessse de Crisenon
le sept decembre mil sept cent soixante et mis en
possession le dix dud. mois ay Baptisé ...
[la suite concerne l'acte de baptême]

signé : Louvrier Curé.

Pour revenir au don de l'Abbesse de Crisenon, il s'avère que le tabernacle est détenu en trois morceaux par le musée Saint-Germain d'Auxerre. Il n'y est pas exposé.

Ce renseignement provient de l'Association des Amis de l'Église de Lucy-sur-Cure, qui en avait été informée par une personne des Monuments Historiques.

Les demandes légitimes faites au musée par l'association de venir voir le tabernacle sont restées sans suite, de même que notre demande de renseignements et de photo.

Nous ne savons donc pas à quel titre le musée détient cet objet (achat, don, prêt ou autre) et depuis quand.



· A
· V
· A
· N
· T
·

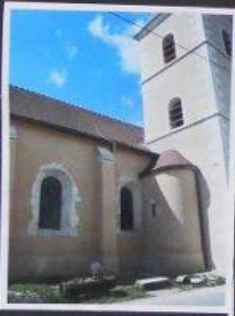
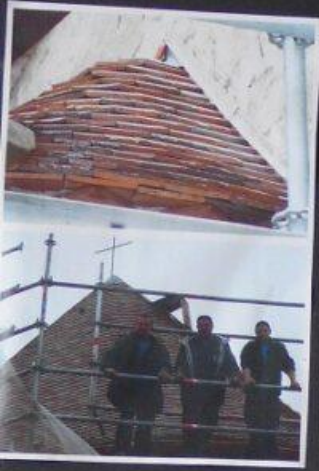


· P
· E
· N
· D
· A
· N
· T
·



Travaux église Lucy-sur-Cure

PENDANT



APRES



Travaux église Lucy-sur-Cure

[1]

- [Archives en ligne de l'Yonne, Lucy-sur-Cure : BMS (1645-1699) - 5 Mi 535/ 2, page 53/212 (acte à l'envers)].

Permalien :

<https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534a5f1aaeece/daogrp/0/53>

[2] Lien Wikipedia sur l'Abbaye de Crisenon. L'article comporte l'extrait de la carte de Cassini (vers 1750) qui situe l'Abbaye.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_de_Crisenon

[3]

Bénédiction de la grosse cloche :

- [Archives en ligne de l'Yonne, Lucy-sur-Cure : BMS (1700-1760) - 5 Mi 535/ 3, page 106/285 droite].

- permalien :

<https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534a5a1fba1d9/daogrp/0/106>

[4]

- [Archives en ligne de l'Yonne, Lucy-sur-Cure : BMS (1700-1760) - 5 Mi 535/ 3, page 283/285 gauche, dernier acte].

- permalien :

<https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534a5a1fba1d9/daogrp/0/283>

[5]

Il s'agit d'un remaniement selon l'inventaire de 1972 du Ministère de la Culture dont l'adresse du dossier inventaire : Conseil régional de Bourgogne - Service Patrimoine et Inventaire 17, bd de la Trémouille BP 23502 - 21035 Dijon cedex

Lien internet :

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00002707>

[6]

François POIRIER, le curé de Lucy-sur-Cure est malade depuis quelque temps. Le curé de Bessy-sur-Cure, Edme BERDIN qui le remplace, parle d'une infirmité qui l'empêche de procéder aux diverses tâches de sa cure. François POIRIER décédera le 06 décembre de cette même année 1760.

[7]

- [Archives en ligne de l'Yonne, Lucy-sur-Cure : BMS (1700-1760) - 5 Mi 535/ 3, page 284/285 gauche, 1er acte].

- permalien :

<https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534a5a1fba1d9/daogrp/0/284>

[8]

Seigneur pour un homme, Dame pour une femme.

[9]

« Les curés entre collateurs, évêques, patrons et vicaires. Le point de vue des juristes français (XVIIe-XVIIIe siècles) » Jean-Louis Gazzaniga

lien internet :

<https://books.openedition.org/enc/375?lang=fr#:~:text=Les%20cur%C3%A9s%20dans%20la%20France,ils%20entrent%20souvent%20en%20concurrence.>

[10]

- [Archives en ligne de l'Yonne, Lucy-sur-Cure : BMS (1761-1779) - 5 Mi 535/ 4, page 01/151].

- Permalien :

<https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534a5a201b7f2/daogrp/0/1>